

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ORCHIDEES NAM » en abrégé « ORNAM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Saint Jean,
Lot 9, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORCHIDEES NAM » en abrégé «
ORNAM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- la vente de matériels et mobiliers de bureau ;
- la vente de matériels informatiques ;
- le Commerce général ;
- la vente de petits matériels et outillages ;
- Diverses prestations de services.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Saint Jean,
Lot 9, Ilot 9

Dirigeant(s) Mlle KOSSONOU AFFOUA SECREOUA MARIE-FRANCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10386 du 18/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67313/GTCA/RC/2023 du 18/09/2023

